



Avec la commune de Saint Agnan, le Conseil Municipal a décidé de répondre à l'appel des services de l'Etat en mettant à disposition un appartement communal pour l'accueil d'une famille de réfugiés. Ce sont les services de l'Etat qui sont en charge de placer les familles. Il s'agira d'une famille dans chacun de nos villages, certainement avec enfants, ayant obtenu le statut de réfugiés\*. Elles bénéficient, à ce titre, des mêmes droits que tous résidents légaux sur notre territoire. Les deux familles devraient arriver dès cet été.

*\*Les personnes reconnues réfugiées sont placées sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra ; elles ont vocation à bénéficier d'une carte de résident valable dix ans au motifs qu'elles ont quitté un pays où leur sécurité n'était plus assurée.*

Accompagnées par une association spécialisée, le Diaconat Protestant de Valence, elles seront suivies dans leur installation et leurs démarches administratives. Elles seront locataires de la Mairie et le contrat de location sera signé avec le Diaconat Protestant. Les enfants seront scolarisés dans les écoles de Saint Agnan et de Vassieux, les plus grands iront au collège de la Chapelle.

Malgré cette organisation, le principal reste à faire : les accueillir humainement, dans un village, un territoire et un pays qu'ils ne connaissent pas et dont ils ne parleront vraisemblablement pas la langue. La réussite de ce projet est donc également conditionnée à la capacité à constituer un petit collectif d'habitants motivés et prêts à se mobiliser dans la durée aux côtés de nos communes et du Diaconat Protestant.

Si le projet humain vous intéresse, si vous pensez pouvoir apporter un peu de votre temps, si vous avez des rudiments en langues étrangères, une expérience dans le soutien scolaire, ... ou simplement envie de participer à un accueil qui nous honore, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de Mairie et nous inviterons très prochainement les volontaires à une réunion préparatoire (avant fin Juin).

Nous devons également meubler notre appartement. Si vous avez du mobilier, de l'électroménager (..) que vous seriez prêts à mettre à disposition, merci de prendre également contact avec notre secrétariat de Mairie

Avec nos remerciements anticipés.